

DON D'ORGANES POUR LA GREFFE EN ONTARIO

Aperçu

Le don d'organes et les greffes constituent littéralement une question de vie ou de mort pour des milliers d'Ontariennes et d'Ontariens. Chaque année en Ontario, plus de 2 000 personnes voient leurs vies améliorées ou sauvées par des greffes d'organes. Le don d'organes destinés à la greffe est une composante essentielle de notre système de santé.

Le gouvernement de l'Ontario fait la promotion du don d'organes par l'entremise du Réseau Trillium pour le don de vie. Le Réseau planifie, promeut, coordonne et soutient le don d'organes et de tissus en Ontario, afin de sauver davantage de vies grâce aux greffes.

Financement

Le gouvernement investira en 2006-2007 environ 11,7 millions de dollars afin de soutenir les activités en matière de don d'organes du Réseau Trillium pour le don de vie ainsi qu'une somme supplémentaire de 15,58 millions de dollars pour appuyer les transplantations partout dans la province. L'année dernière, 825 greffes ont été effectuées avec succès. Le financement du gouvernement paie le coût des interventions chirurgicales pour les dons et les greffes. Tant la famille du donneur que le receveur n'ont rien à payer.

Comment fonctionne le don d'organes

La raison principale qui doit motiver la décision de devenir un donneur d'organes est la volonté d'aider une autre personne. Grâce à la générosité d'un seul donneur, jusqu'à 25 tissus et organes peuvent être disponibles pour une greffe. Cependant, 30 % des personnes qui ont besoin d'une greffe meurent alors qu'elles sont sur la liste d'attente.

En Ontario, chaque personne peut indiquer sa décision de donner tous ses organes, ou seulement certains d'entre eux. Les dons d'organes sont disponibles équitablement pour tous les receveurs potentiels, et sont distribués en fonction des besoins et d'autres critères. Informez bien les membres de votre famille des détails de la décision que vous avez prise.

Voici les options qui s'offrent aux personnes qui désirent faire un don d'organe :

1. Le don d'organe prélevé sur un donneur vivant : ce type de don survient lorsqu'une personne vivante fait don d'un organe ou d'une partie d'un organe à une autre personne qui nécessite une greffe, habituellement d'un rein ou du foie. Les donneurs vivants sont habituellement des membres de la famille ou des amis proches du receveur.

2. Le don prélevé après la mort cardiaque : cette forme de don offre à la famille la possibilité de faire un don lorsque les critères neurologiques du décès ne sont pas satisfaits et que la décision de cesser tout traitement essentiel au maintien de la vie a été prise. Un donneur après la mort cardiaque n'a aucune chance de survie ou aucune capacité fonctionnelle significative.
3. Le don d'organes après la détermination neurologique de la mort : le don d'organes provenant d'un donneur décédé a lieu lorsqu'une personne est déclarée en état de mort cérébrale, qu'un médecin détermine que les organes peuvent être utilisés pour transplantation, et que les proches optent pour maintenir artificiellement les organes vitaux par ventilation afin de les conserver en bon état pour la greffe.

La façon la plus simple de devenir un donneur d'organes est de demander une carte de donneur du Réseau Trillium pour le don de vie et de la remplir. Il s'agit de la seule carte officielle de donneur en Ontario. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Réseau Trillium pour le don de vie au 1 800 263-2833 ou visitez son site Web : www.giftoflife.on.ca.

Organes admissibles pour les dons et la greffe

Les *organes* comprennent les reins, le cœur, les poumons, le foie, le pancréas, les intestins et l'estomac.

Réussites

Le taux de réussite des greffes dépend de l'organe, mais il varie généralement de 85 à 95 %, une année après l'intervention chirurgicale.

En 2005, 825 vies ont été sauvées grâce à des transplantations d'organes réussies en Ontario. Le taux de survie des patients qui *reçoivent* des greffes continue à s'améliorer; la plupart des patients qui ont subi une transplantation profitent d'une vie normale, plus longue et de grande qualité.

Pour en savoir plus sur le don d'organes

Pour plus de renseignements sur le don d'organes, communiquez avec le Réseau Trillium pour le don de vie au 1 800 263-2833 ou visitez son site Web : www.giftoflife.on.ca. Vous trouverez également davantage de renseignements dans le site Web du ministère de la Santé et des Soins de longue durée au www.health.gov.on.ca/indexf.html.